

Les fortifications, du Cap-Français au Cap-Haïtien d'aujourd'hui

Pour la plupart d'entre nous, du moins les soixante ans et plus, si je dis "les remparts", dans vos souvenirs surgiront les silhouettes de ces pans d'épaisses murailles fissurées et échancrées qui longeaient le bord de mer et où venaient s'abattre les vagues en bouquet d'écume. Ils furent aussi, à certaines occasions, les témoins muets de quelques ébats amoureux, ou pouvaient servir de refuge pour certains sans-abri. Parfois leur ombre protégeait de la canicule des joueurs de dominos, de cartes ou de dames.

Quand dans les années cinquante on entreprit la construction du boulevard, ils ne furent pas épargnés par la lourde machinerie de la compagnie cubaine, la Maritimas, qui en était le maître d'oeuvre. Je ne me rappelle pas que personne dans la population, ni les autorités locales se soit exprimé pour sauvegarder n'en serais-ce qu'un pan. Il faut avouer qu'à l'époque, la notion de conservation du bien culturel ne préoccupait pas particulièrement les consciences en Haïti.

Aux débuts de la Colonie, tout le système de défense du Cap-français, alors la principale ville de cette florissante possession française, ne reposait que sur la marine. Il existait certes quelques canons disposés ça et là, soit sur le morne du Cap, soit sur la côte du côté de la Petite Anse. Mais aucune véritable fortification. Ce qui réveilla la conscience des autorités d'alors ce sont les deux attaques des Anglais et des Espagnols qui ont pratiquement rasé les installations de la cité naissante et porté à penser à organiser une véritable défense terrestre. Mais comme vous allez le constater, il a fallu bien des années et des atermoiements avant d'y parvenir.

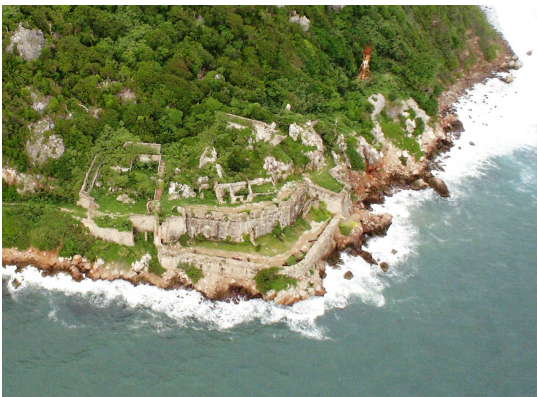
Le Cap a été fondé en 1670, après Petit Goave en 1654 et Port de paix 1666. Jusqu'en 1691, plus de vingt ans après sa fondation, il n'existait aucune forme de protection sur le front de mer de ce qu'on appelait alors le Bas du Cap. C'est en 1692 qu'on propose la construction d'un fort qui à l'époque était constitué d'un retranchement de terre ou de rares redoutes avec ou sans revêtement en maçonnerie. On en plaça sur le fossé de Limonade, au Quartier Morin, à la petite Anse, sur la rive gauche de la rivière du Haut du Cap, et quelques uns le long du rivage du Bas du Cap. Mais "ces faibles défenses ne résisteront pas à l'attaque des Anglais réunis aux Espagnols en 1695. La dépendance du Cap fut dévastée et incendiée" (Moreau de Saint-Méry)

En 1700 on pensa à fortifier la pointe du Picolet. Mais il faudra attendre 1702 pour que le Conte de Galiffet y fasse préparer une plateforme à 45 pieds au dessus de la côte, pour recevoir une batterie de six canons. La même année, en plus de retranchements en terre devant le bourg du Cap, on place une

batterie de six canons au nord de l'embouchure de la ravine belle hôtesse et une autre de onze pièces à l'extrémité sud le long du rivage et qu'on nommera batterie des dames. Cette batterie longeait la côte jusqu'à la Rue Chatenay (Rue 15) Jusqu'en 1710 ces trois batteries constitueront tout le système de défense du Cap.

En 1712 il n'existait que deux postes de milice, un au Picolet et un autre dans la ville. À cela s'ajoutaient deux postes de vigie, l'un dans la section nord-ouest du morne du Cap et l'autre à la Bande du Nord. La situation restera ainsi jusqu'en 1719. Les trois batteries précitées étaient en mauvais état et sans parapet. "La batterie au nord de la ravine n'avait pas d'affût, et celle des dames ne pouvait servir que pour les saluts" (M.de St Méry).

Il faut attendre l'année 1739 pour voir transformer le Picolet en un véritable fort. On y ajouta un second étage qui portera la batterie à un total de 34 canons. Le parapet du premier étage est à barbette pour des tirs à l'aveugle, et celui du second à embrasures pour des tirs plus précis à travers une ouverture. Le tout fut parachevé en 1741 avec la construction d'un magasin à poudre et son mur d'enveloppe, d'une citerne et d'un corps de garde. En avant du fort se trouve un fossé taillé dans le roc et sur lequel est un pont-levis. On accédait dans l'enceinte du fort par une porte qui n'existe plus. Elle était constituée de deux pilastres ioniques de pierre de taille. Une corniche avec un fronton triangulaire portait les armes de France sculptées dans le Tympan. Sur une pierre était gravé en latin: " Ce fort a été élevé sous le règne de Louis XV et sous les auspices de Mgr. le comte de Maurepas, ministre de la Marine et des Colonies. Qu'il soit longtemps un boulevard impénétrable aux ennemis du nom français. l'an 1741".



(Le fort Picolet)

Le choix d'ériger ce fort à l'extrémité nord de la baie du Cap relevait d'un calcul stratégique visant à protéger les deux passes qui constituent les seules voies d'accès à la rade du Cap. Entre la pointe du Picolet et le récif de la Coquevieille se trouve un étroit passage divisé en deux par les récifs du

Grand mouton près du rivage et celui du Petit mouton plus au large où se trouve la grande passe pour les plus gros navires.



(Les voies d'accès maritimes)

A la suite du Picolet en se dirigeant vers la ville se trouve la crique de Rival



surplombée d'un long promontoire qui se dirige vers le sud pour rejoindre la pointe nord du Carénage. Ce promontoire recevra trois autres fortifications qui sont du nord au sud: le fort Saint Joseph, le fort aux Dames et le Fort Magny contenant la batterie du gris-gris. En effet, six ans après le parachèvement du fort Picolet, on entreprit en 1747 l'érection successive de trois autres fortifications. Le Fort Saint Joseph qui surplombe la crique de Rival au sud comprend une batterie protégée par une

(Fort Saint Joseph)

longue muraille pour tirs à barbette, épousant les contours du promontoire. Huit années plus tard en 1755, dans le but de fortifier le grand mouton qui sépare la grande de la petite passe, M. de Vaudreuil fit construire à environ 400 mètres au sud du fort Saint Joseph le fort aux dames, une enceinte carrée avec une batterie de mortier et une poudrière. Trois ans plus tard en 1758 on installe la batterie de mortiers dit du gris-gris qui deviendra par la suite le fort Magny où on peut voir encore, en plus de quelques mortiers, une plaque à la mémoire du général Magny qui a servi sous le roi Christophe. Cette batterie surplombe légèrement au sud et vers l'ouest le Fort aux dames



(Fort Magny)

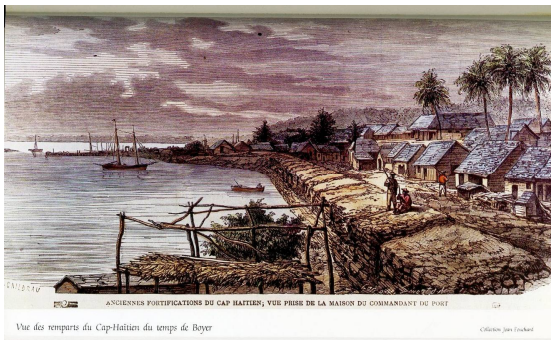


(Fort aux Dames)

C'est en cette même année 1758 qu'on achève la batterie circulaire dans la section nord de l'embouchure de la ravine belle hôtesse. Les travaux avaient débuté en 1747 en même temps que le fort Saint Joseph. On y installa une batterie de canons et mortiers. Cette batterie s'étendait le long du rivage du Carénage sur une distance d'environ 30 mètres, à la limite de l'arsenal qui occupe encore de nos jours le même territoire qu'à l'époque coloniale.

Au sud de la ravine on construit deux autres lignes de fortification sur le littoral. Une première batterie qui s'étend de la rue du Conseil (rue 24) jusqu'à mi-chemin entre les rues Saint-Jean (rue 22) et Saint Laurent (rue 21). C'est la batterie royale. A la suite en direction sud jusqu'à la rue de La Fontaine (rue 19) c'est une autre batterie dite premier bastion. Ces deux défenses sont munies d'un parapet avec des créneaux. C'est cet ensemble de fortification, ou du moins ce qui en restait, qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom des remparts. A ce propos on ne peut exclure l'hypothèse que d'autres murs de défense aient pu être construits à une période ultérieure, le long du littoral du Carénage et plus au sud jusqu'aux environs de la rue Vieille Boucherie (Rue 5) sous le gouvernement de Christophe où la défense du territoire était une priorité en prévention d'une nouvelle tentative des français. Tous ces vestiges, témoins du passé colonial et de l'importance stratégique de la ville, ont disparu avec le remblai pour la construction du front de mer actuel désigné Boulevard Magloire ou plus simplement le Boulevard. Il faut rappeler l'existence du fort Saint Michel à l'entrée sud-est de la ville. Au sud-ouest se trouvaient les forts Belair et Pierre Michel. Si comme le rapporte l'historien Charles Dupuy " les ruines du fort Pierre Michel sont enclavées et protégées dans la propriété des Shutt, le Fort Belair a connu un sort moins honorable. Il a été détruit pour faire place, selon les termes bien choisis de C. Dupuy, " à une horrible et présomptueuse villa dans le goût de ce qui se fait de plus abominable" Et il fait remarquer à juste titre: (Pendant que les Shutt, citoyens d'origine allemande, protégeaient les vestiges du Fort Pierre Michel, un citoyen haïtien s'emparait du fort Belair,

cette pièce unique de notre patrimoine historique et, délibérément le détruisait jusque dans ses fondations) Entre la batterie circulaire et la batterie Royale, au pied de la rue du Conseil (Rue 24), en plus d'un quai se trouvait l'une des plus belles fontaines de la ville, La Fontaine d'Estaing qui servait d'aiguade pour ravitailler les vaisseaux en eau potable. On n'a jamais eu trace de cette fontaine. Des remparts j'ai pu retrouver ce qui semble être une gravure datant des années 1830 ou 1849, sous le règne du président Boyer. Elle a été réalisée à partir de l'angle sud de la rue 24. Il s'agirait donc des vestiges de la batterie royale. Une autre photo, mais celle la du parapet supérieur du Picolet, donne une meilleure idée de ce à quoi ressemblaient les remparts que nous avons connus.



Les vieux remparts

De nos jours, des pans de murs épars, des vieux canons et des mortiers constituent encore les frêles témoins de ce que furent Picolet, Fort Saint Joseph, fort aux Dames et Fort Magny. Comme je l'ai déjà mentionné, au fort Magny on retrouve encore des mortiers ainsi que la tombe du général Magny. Du fort aux Dames les murailles dangereusement lézardées à la base laissent à peine deviner dans leur enceinte la poudrière squattée par une famille qui y habite. Les murailles en barbette du Fort Saint Joseph continuent à dominer la crique de Rival, mais on n'y retrouve ni canons ni mortiers. Le fort Picolet depuis fort longtemps abandonné, se transforme lentement en ruine parmi les broussailles tout en subissant l'assaut des intempéries. En 2004 l'ISPAN, (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National) a entrepris un nettoyage des lieux et restaura ou consolida diverses parties en maçonnerie. Mais en Mars 2011 le même ISPAN rapportait dans le numéro 23 de son Bulletin: " Force est de constater une accélération de la dégradation du fort. Les vents chargés d'embrun poursuivent, infatigables, leur tâche destructrice de descellement et d'érosion des briques et des moellons de la maçonnerie." Et l'Isipan poursuit: "Le Picolet, selon l'avis de nombreux capois, serait devenu

le site vodou le plus utilisé de la région. Pas moins de 70 Loas y résideraient, recevant les services quotidiens. Erzili y serait célébrée le mercredi, tandis que le Jeudi est réservé à Ogou-Feray, Ogou-Badagri et Ogou Balendjo, attirant une foule de pratiquants" Il est à noter que depuis le 25 Août 1995, ce fort est classé patrimoine national par le gouvernement haïtien.

Il faut espérer que l'ISPAN qui fait déjà un excellent travail au niveau du Parc national historique - Citadelle, Sans-souci, Ramiers, trouvera les moyens financiers et la volonté politique des dirigeants pour arriver à conserver ces derniers vestiges de notre passé. Par un tour du Destin, le Picolet construit par les français et qui se voulait un "boulevard impénétrable", n'a servi qu'une fois, et ironiquement ce fut contre leur flotte expéditionnaire en février 1802. Le général Henry Christophe commandait le Picolet. Après leur avoir fait subir un bombardement durant toute une semaine, du 29 Janvier au 4 Février, il abandonna le fort non sans avoir embouché tous les canons. Et comme promis leur livra la ville une fois réduite en cendre.

C'était le commencement de la fin pour le Cap français qui allait bientôt devenir Cap-Haïtien après la capitulation du dernier régiment français, commandé par Rochambeau après la mort du général Leclerc. Ils se livreront aux anglais le 19 Novembre 1803. Le corps expéditionnaire de Napoléon n'aura tenu que 10 mois. Débarqués au nombre de 58545 hommes, ils perdront un total de 50170 soldats et officiers. La majorité des officiers, sous officiers et soldats se livreront avec leur commandant Rochambeau aux Anglais. Les autres choisiront de passer la Frontière avec à leur tête le général de brigade Ferrand pour se réfugier dans la partie espagnol d'où ils seront définitivement délogés par les Anglais sept ans plus tard le 15 Juillet 1809. Ceux qui se sont livrés aux anglais connaîtront des temps douloureux en Jamaïque, soit détenus dans des camps sur terre, soit sur des pontons en mer. Un très petit nombre d'entre eux, entre 500 à 600 hommes survivront assez longtemps pour revoir leurs familles et leur patrie la France. Cette défaite cuisante fera dire à Napoléon: "A quoi sert de garder La Louisiane quand on vient de perdre Saint-Domingue" Il la vendra au rabais aux américains en Avril 1803 pour la modique somme de 15 millions de dollars.

Renaud Hyppolite.md